

Motion 1971

pour le maintien du Musée des Suisses dans le Monde à Penthes

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le rayonnement du Musée des Suisses dans le Monde installé depuis plus de trente ans au Château de Penthes à Pregny-Chambésy, sur la base d'un contrat d'usufruit entre le canton de Genève et la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le Monde ;
- le rôle apprécié de cette institution d'importance nationale dans la vie genevoise et suisse ;
- les efforts entrepris ces dernières années par le Musée des Suisses dans le Monde pour renouveler son offre culturelle et ses investissements liés à la modernisation de l'institution ;
- l'importance pour un musée non subventionné de l'appui financier de mécènes privés ;
- la difficulté de mobiliser le mécénat privé en l'absence d'un projet pérenne ;
- le refus des autorités genevoises de prolonger le contrat de bail liant l'Etat de Genève à la Fondation depuis 1978 pour une durée de 30 ans ;
- les diverses utilisations du Domaine de Penthes actuellement à l'étude ;

invite le Conseil d'Etat

- à entamer sans tarder des pourparlers avec la Fondation pour l'histoire des Suisses dans le Monde en vue d'assurer le maintien, à Genève, du Musée des Suisses dans le Monde ;
- à prendre les mesures appropriées pour éviter une fermeture du restaurant et du centre de conférences de Penthes ;
- à tenir le Grand Conseil informé des résultats de ces pourparlers et des mesures éventuelles qu'il entend prendre pour développer et dynamiser le site.

putés, de faire bon accueil à cette motion.